

Réf: Dossier N° 071824

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CABINET D'AFFAIRES ET D'INTERMEDIATION »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAU AGBAN MOBILE,  
Lot 971, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET D'AFFAIRES ET  
D'INTERMEDIATION »

Objet : Recouvrement de créance et de loyer (Procéder aux démarches Amiables, Juridiques et Administratives, de recouvrement de créances et de loyers) ;

- Courtage mobilier, immobilier, en assurance et de toute nature ;

- Administration, Gérance et Promotion de biens mobiliers et immobiliers ;

- Transactions (conciliation entre locataire et le bailleur, entre employeurs et employés, etc... et tenter dans la mesure possible d'éviter le recours à la justice) ;

- Conseil ;

- Accompagnement juridique, administratif, fiscal et financier par nos experts locaux reconnus ;

- Assistance dans les démarches juridiques et administratives auprès de toute administration ;

- Assistance à la négociation et à la signature des transactions mobilières et immobilières ;

- Défendre les intérêts du mandant (personne physique ou morale) ;

- Suivi des dossiers de vente, d'achat ou de location auprès des différents interlocuteurs (Banque, Notaire, Administration Publique et Judiciaire) ;

- Suivi des dossiers de demande de l'Arrêté de Concession Définitive (ACD) ;

- Assistance à la négociation et à la signature des transactions mobilières et immobilières ;

- Création et formalités de création d'entreprises, de

sociétés, GIE, ONG, etc... (Statuts, numéro d'identification fiscal, Registre du commerce et de crédit mobilier, agrément, autorisation) ;

- Formalités de transfert, de cession et de mutation de propriété (Titre foncier ou acte de cession d'immeubles bâtis ou non, de champ, jardin etc...)

- Engager des poursuites et assurer le suivi de la procédure dans les recouvrements de créances et de loyer ;

- Demander des dommages et intérêts pour frais de remise en état d'un logement ou d'un local commercial ;

- Négocier les prestations d'assurance et de gestion des dommages-intérêts lors des sinistres ou d'accident de circulation (auprès des tribunaux, compagnies d'assurances, etc...)

- Conseiller et assister les clients, leur présenter les conséquences financières et morales d'une action en justice ;

- Intermédiation et Représentation dans toutes opérations d'achat ou de vente de marchandises, de biens meubles, immeubles et de fonds de commerce ;

- Aménagement foncier et des voiries, Lotissement, Bâtiments- Travaux- Public (BTP) ;

- Génie Civil, VRD (voiries et réseaux divers) ;

- Transports-logistiques, Construction, réhabilitation, la rénovation de bâtiments ;

- L'achat, la vente et la location de matériels de construction, roulant, consommable et informatique;

- Import-Export.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAU AGBAN MOBILE, Lot 971, Ilot ND

Dirigeant(s) : M CAMARA IBRAHIMA SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00513 du 26/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03410/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

